

## DIMENSIONS DES ÉCHELLES D'ÉVALUATION DU RISQUE CHEZ LES DÉLINQUANTS SEXUELS

**Question :** De quelle façon pouvons-nous améliorer les échelles d'évaluation du risque chez les délinquants sexuels?

**Contexte :** Pour gérer efficacement les délinquants sexuels, il faut avoir des renseignements exacts concernant le risque de récidive qu'ils présentent. Les délinquants sexuels à risque élevé purgent des peines plus longues, bénéficient de traitements plus intensifs et nécessitent une surveillance communautaire plus étroite que les délinquants sexuels à faible risque.

L'évaluation du risque de récidive n'est pas une tâche facile. Les décideurs ont souvent peu de renseignements et peu de ressources pour effectuer leurs évaluations. En outre, l'exactitude des jugements professionnels non guidés est très aléatoire. En conséquence, les évaluateurs se fient de plus en plus à des échelles d'évaluation du risque structurées et actuarielles. Ces échelles font appel à quelques variables historiques statiques (infractions précédentes, p. ex.) pour déterminer le risque global. Les résultats établis au moyen des échelles d'évaluation du risque actuarielles sont plus précis que les évaluations non structurées des professionnels, mais aucune d'entre elles ne permet d'évaluer tous les facteurs de risque pertinents. Les évaluateurs se demandent donc souvent de quelle façon interpréter les résultats combinés d'une

échelle actuarielle et des autres facteurs de risque connus.

Les facteurs externes qui font redondance avec certaines composantes de l'échelle ne devraient pas changer le niveau de risque global établi à l'aide de l'échelle actuarielle. Cependant, il est souvent difficile de déterminer avec exactitude les dimensions qui sont évaluées, car les éléments compris dans de nombreuses échelles sont purement statistiques.

**Méthode :** Un examen portant sur les échelles d'évaluation du risque précédentes a permis de cerner 22 variables pouvant être évaluées au moyen de renseignements faciles à obtenir, comme l'âge et les antécédents criminels officiels du délinquant et les caractéristiques de la victime. Ces variables étaient regroupées en catégories conceptuelles fondées sur des principes théoriques, leurs liens d'interdépendance et leurs liens avec la récidive. Les données recueillies provenaient de dix échantillons différents de délinquants sexuels (nombre total = 4 596) provenant de diverses régions (Canada, États-Unis, Angleterre et pays de Galles). Les chercheurs ont constaté que les taux de récidive étaient de 15,7 % dans le cas des infractions sexuelles et de 27,7 % dans le cas des infractions avec violence après une période de suivi d'environ sept ans.

**Réponse :** Cinq catégories de variables ont été utilisées comme prédicteurs de la récidive sexuelle et de la récidive avec violence : a) l'âge du délinquant au moment de sa mise en liberté; b) la persistance des infractions sexuelles (nombre et pourcentage d'infractions précédentes); c) les intérêts sexuels déviants (jeunes garçons, multiples victimes prépubères); d) les relations avec les victimes (parents, étrangers) et e) les activités criminelles en général (infractions précédentes avec ou sans violence, manquement aux conditions de la mise en liberté sous condition). L'exactitude prédictive des variables combinées était similaire à celle des autres échelles axées sur des variables statiques historiques.

Les domaines évalués étaient suffisamment précis pour permettre aux évaluateurs de prédire le degré de redondance des sous-échelles avec les mesures externes. Ils ont constaté, par exemple, qu'un diagnostic de trouble de la personnalité antisociale ne constituait pas un facteur aggravant dans le cas des délinquants ayant obtenu un résultat élevé sur l'échelle de la criminalité générale, parce qu'on s'attend à ce que ce type de délinquants aient une personnalité antisociale. On n'explique toutefois pas exactement en quoi le fait que les victimes aient ou non un lien de parenté avec les délinquants est associé à un risque accru. L'hypothèse initiale selon laquelle les délinquants à risque élevé sont susceptibles d'avoir un vaste éventail de victimes potentielles ne tient pas, car les évaluations

menées à l'égard de divers types de victimes (tranches d'âge des victimes, victimes à l'extérieur et à l'intérieur de la famille) n'ont pas permis de déterminer des prédicteurs de risque fiables.

#### **Incidences sur les politiques :**

1. Les évaluations les plus exactes du risque de récidive prennent en compte une variété de facteurs de risque. Il n'existe pas de facteur unique permettant de prévoir si un délinquant commettra ou non d'autres infractions sexuelles.
2. Les renseignements faciles à obtenir en consultant les antécédents criminels officiels du délinquant donnent un niveau moyen d'exactitude prédictive. Ce type d'échelle actuarielle peut constituer une bonne option pour les décideurs ayant peu de renseignements et de ressources à leur disposition.
3. En vue d'accroître l'efficacité des interventions, les recherches devraient viser à comprendre les raisons associées à la récidive chez les délinquants sexuels au lieu d'être axées uniquement sur la prévision.

**Source :** Hanson, R. K., et D. Thornton (2003). *Notes sur l'élaboration de la Statique-2002. Rapport pour spécialistes 2003-01*, Ottawa, Solliciteur général du Canada.

#### **Pour plus de renseignements :**

R. Karl Hanson  
Solliciteur général Canada  
340, av. Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 991-2840  
Télec. : (613) 990-8295  
Courriel : hansonk@sgc.gc.ca

Le présent article se trouve aussi sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :  
[www.sgc.gc.ca](http://www.sgc.gc.ca).